

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020 à 11H00

Date de la convocation : 09 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 octobre 2020 à 11 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Philippe BLANCHOZ, Jean-Éric GARRET, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON

Membres ayant donné pouvoir :

Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER
Michel COUPERIER à Georges LOPEZ
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)
DE LA MONTAGNE THIernoISE 2016-2021
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Total votants :

26

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 5 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
GOILLARDON DAUPHANT Ginette	Arconsat	6 456,00 €	10% (autonomie)	646,00 €
POMMIER Sabine	Chabreloche	4 590,00 €	10% (précarité énergétique)	459,00 €
SUKUMAR Adhitha	La Monnerie-le-Montel	13 650,00 €	10 % (précarité énergétique) + 20% (travaux sécurité)	2 425,00 €
YTOURNEL Jean-Luc	La Monnerie-le-Montel	13 798,46 €	Chaudière bois	1 500,00 €
RAVE Catherine	Palladuc	18 866,56 €	10 % (précarité énergétique) + 1 500 € (chaudière bois)	3 387,00 €
TOTAL		57 361,02 €	/	8 417,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **8 417,00 euros**,
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 26	Membres présents : 23	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour : 26	Contre :
Abstention :		

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

